



Délibération n° 36

Conseil Municipal du Lundi 18 décembre 2017

Service Evènementiel

Domaine de compétence :
7.5-subvention

Le Lundi 18 décembre deux mille dix sept à 19 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :
12/12/2017

Membres présents : 25 puis 26

Membres ayant donné pouvoir : 7

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 0

Nombre de votants : 32 puis 33
(Arrivée de Mme COUSIN Angélique à
20 h 00)

Affiché le 20/12/2017

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Maryse MAILLART, **Adjoints**, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Angélique COUSIN (Arrivée à 20 h), Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Georges BOUCHARD, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Bernard GHESELLE à Mr Sébastien BAILLET, Monsieur Joël DACHICOURT à Mr Christian RAMET, Madame Laurie CAFFIER à Mr le Maire, Madame Josiane BOUTOILLE à Mme Christelle BEURAIN, Monsieur Yvon BRIHIER à Mme Maryse MAILLART, Madame Isabelle ROMANCANT à Mr Lucien BONVOISIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE à Mme Monique VAMBRE.

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : 0

Votants : 32 puis 33 (Mme Angélique COUSIN est arrivée à 20 h 00).

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET

Objet : Sponsoring pour Mathéo Margollé dans le cadre du déplacement de l'association « Team L.A.59.62 » aux Etats-Unis du 13 au 23 février 2018

Rapporteur : Mme Dominique DELSAUX, Adjointe

Synthèse de la délibération :

Demande de subvention pour Mathéo Margollé dans le cadre du déplacement de l'association « Team L.A.59.62 » aux Etats-Unis

Considérant que l'association Team LA 59-62 (loi de 1901) emmène chaque année un groupe de 18 à 29 joueurs de 15 à 17 ans à Las Vegas et Los Angeles afin de disputer deux des plus grands tournois de football nord américain.

Considérant que Mathéo Margollé est un jeune étaplois qui souhaite réaliser son rêve en participant à ce tournoi aux Etats-Unis du 13 au 23 février 2018,

Considérant qu'un sponsoring pour l'achat d'encarts publicitaires permettrait tout en aidant financièrement ce jeune étaplois à réaliser son rêve de faire voyager l'image

d'Etaples à travers les Etats-Unis grâce à son maillot aux couleurs de sa ville qu'il s'engage à porter

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à accorder une subvention de 150€ afin de le sponsoriser à M ou Mme Margollé Ledoux Thierry, ses parents.

La délibération est adoptée par 33 voix pour

Vu pour être affiché le 20 décembre 2017 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20171218-del37-181217-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2017